



HABITANTS & SOCIO-PROFESSIONNELS de KOUROU REFUSENT la PRIVATION de PAIX

Monsieur le Maire, vous vous êtes donné la peine de provoquer une recherche pertinente de la nature des causes du malaise à l'occasion des « assises de la sécurité » le 10 novembre 2012.

Vous avez requis l'œil extérieur à la ville à travers un audit réalisé par un chercheur en sociologie du CNRS, le rapport établi en avril 2013 donne des repères et orientations dont la synthèse des axes de corrections à opérer est la suivante :

1 - ADAPTATION DE LA LOI À LA GUYANE

La Guyane est un territoire spécifique. En termes simples, c'est la France mais en même temps ce n'est pas la France, **plutôt l'Amérique latine.** Adapter le fonctionnement des services de l'Etat et peut-être même envisager dans certains cas des politiques dérogatoires au droit commun parce que la configuration géographique, humaine et sociale l'impose. Le territoire présente de véritables spécificités, par rapport non seulement à la métropole mais également aux autres DOM.

2 - IMMIGRATION CLANDESTINE

Le problème de **contrôle de l'immigration clandestine** se manifeste dans des **proportions inédites en France.**

Il existe de nombreuses catégories d'immigrés clandestins et de nombreuses raisons à leur clandestinité. Parmi les multiples conséquences de cette très forte immigration clandestine, les professionnels rencontrés nous ont exposé des situations rares mais bien réelles d'abandon éducatif (parents physiquement absents du domicile familial voire même du territoire)

3 - EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

La Guyane est confrontée à une **véritable explosion démographique qui est unique en son genre en France**, y compris de nouveau en comparaison avec les autres DOM.

Il ne s'agit pas seulement de compter le nombre de places que l'on peut ouvrir dans les écoles et le nombre de logements que l'on va construire. Il nous semble qu'il faudrait également penser la vie sociale que l'on s'appête à construire au fur et à mesure que les enfants grandissent.

4 - SOUS-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Guyane (comme d'autres DOM) est confrontée à un **problème majeur et central de développement économique.** Le rapport Merle (1998) comme le rapport Taubira (2000) parlait il y a une douzaine d'années d'une «*économie de comptoir*». Pratiques bancaires consistant à accorder très facilement des crédits pour l'achat de biens de consommation mais en revanche refusant de prêter de l'argent pour des projets de création d'entreprise. Certains équipements publics fonctionnent parfois très mal parce qu'au moindre incident technique la compétence en matière de maintenance doit venir de métropole ou des Antilles.

5 - INSERTION PROFESSIONNELLE

Les conséquences de cette situation économique sont très lourdes. En terme d'insertion socio-économique de la jeunesse, donc en terme d'avenir de la société guyanaise, on est face au désastre des trois 50%: moitié de la population à moins de 25 ans, 50 % de jeunes sortant du système scolaire sans aucun diplôme et taux de chômage des jeunes d'environ 50 %. Comment la précarité, l'absence d'avenir, le désinvestissement scolaire, la perte de confiance dans toutes les institutions, pourraient-ils ne pas influencer directement sur les problèmes de délinquances dont nous discutons ici ?

6 - PAS ASSEZ DE GENDARMES « DÉPARTEMENTAUX »

Le problème n'est pas à notre sens la quantité globale de militaires mais la relative inadéquation du type de gendarmes engagés dans la lutte contre la délinquance. Les priorités devraient être d'une part la lutte contre la petite et moyenne délinquance, d'autre part la lutte contre la criminalité organisée. La gendarmerie départementale se trouve en sous-effectifs compte tenu des difficultés qu'elle affronte. **C'est dans les brigades départementales et la section de recherches (investigations), qu'il faudrait davantage de personnel pour faire de la police judiciaire.**

7 - PÉNURIE À LA JUSTICE

La pénurie d'effectifs est telle (il manque tout simplement 50% du personnel), chez les magistrats comme les greffiers, que « le service public de la justice ne peut plus être assuré » (dixit le Procureur)

Il existe aussi des problèmes de dynamisme des politiques publiques et d'effectifs du côté de la prévention. Rappelons à cet égard que **la prévention ne s'oppose pas à la répression.** Il faut anticiper, essayer d'agir sur le fond et dans la durée. Or les acteurs que nous avons rencontrés constatent des problèmes d'effectifs dans le travail social en général, dans l'encadrement éducatif et l'insertion professionnelle de la jeunesse en particulier

Monsieur le Sénateur, nous sommes saturés de l'inaction de ceux qui sont en charge de gouvernance, nous sommes fatigués de toujours reprendre les mêmes sujets de lamentations !

Il y a 20 ans que nous, Kourouciens, en révolte permanente contre les menaces que nous subissons, réitérons nos doléances avec des nécessités de plus en plus pressantes sur tous les plans :

- * pour faire opposition à tous ces échecs sociétaux que nous subissons
- * pour une amélioration de la qualité de vie qui commence par la sécurité
- * pour l'avenir de notre Ville au sein de la Guyane.

Nous vous demandons de tirer profit de votre propre recherche et de poursuivre votre démarche en veillant à ce que les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce redressement soient entreprises avec diligence.

Claire TALLONNEAU Présidente de l'Uclacs

Guy Carreno - Président & J-Luc Mauboussin - Vice-président du CDHK 20 juin 2013